

Comptes  
consolidés

# Groupe O2i

*31 décembre 2017*

*Référentiel IFRS*



# ETATS FINANCIERS

## Comptes consolidés annuels 2017

ETATS FINANCIERS	1
BILAN CONSOLIDE	2
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	3
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	4
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6

## BILAN CONSOLIDE

en K€	31.12.17	31.12.16	Note
Immobilisations incorporelles	1 949	1 844	4.1
Ecart d'acquisition	10 397	10 899	4.2
Immobilisations corporelles	1 659	1 718	4.3
Autres actifs financiers	607	558	4.4
<b>Total Actifs non-courants</b>	<b>14 612</b>	<b>15 019</b>	
Stocks et en-cours	391	1 996	4.5
Clients et autres débiteurs	13 969	11 075	4.6
Créances d'impôt	2 506	1 547	4.7
Autres actifs courants	679	858	4.8
VMP et autres placements	8	83	4.9
Disponibilités	6 823	4 338	4.9
<b>Total Actifs courants</b>	<b>24 376</b>	<b>19 897</b>	
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>38 988</b>	<b>34 916</b>	
Capital	6 046	4 730	
Primes liées au capital	17 692	15 537	
Actions propres	122	101	
Réserves consolidées	(9 073)	(8 637)	
Résultat Net part du groupe	(2 120)	(1 521)	
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>12 666</b>	<b>10 211</b>	
Intérêts minoritaires	4 888	928	
<b>Total Intérêts minoritaires</b>	<b>4 888</b>	<b>928</b>	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>17 553</b>	<b>11 139</b>	4.10
Emprunts et dettes financières	2 832	5 019	4.11
Engagements envers le personnel	633	586	4.12
Autres provisions	167	114	4.13
Impôts différés	0		
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>3 632</b>	<b>5 720</b>	
Emprunts et concours bancaires (part -1 an)	1 136	571	4.14
Fournisseurs et autres créditeurs	14 729	16 377	4.15
Dettes d'impôt	301		
Autres passifs courants	1 637	1 109	4.16
<b>Total Passifs courants</b>	<b>17 802</b>	<b>18 058</b>	
<b>Total des passifs</b>	<b>21 434</b>	<b>23 777</b>	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>38 988</b>	<b>34 916</b>	

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en K€	31.12.17	31.12.16	Note
Chiffre d'affaires	50 059	49 072	5.1
Autres produits de l'activité	2	1	5.7
Achats consommés	(22 352)	(22 253)	5.2
Charges externes	(8 829)	(8 535)	5.3
Charges de personnel	(15 510)	(15 723)	5.4
Impôts et taxes	(1 039)	(1 035)	
Dotations aux amortissements	(1 242)	(1 144)	5.5
Dotations aux dépréciations et provisions	(155)	(204)	5.6
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	417		
Autres produits et charges d'exploitation	375	479	5.7
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 726</b>	<b>657</b>	
Rémunérations liées aux AGA	(688)	(881)	
Autres produits et charges opérationnels	(62)	(796)	5.8
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>977</b>	<b>(1 021)</b>	
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	28	1	
Coût de l'endettement financier brut	(270)	(248)	
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(242)</b>	<b>(247)</b>	5.9
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>	5.9
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>731</b>	<b>(1 270)</b>	
Impôts sur les bénéfices	(302)	(77)	
<b>Résultat après impôt</b>	<b>429</b>	<b>(1 347)</b>	
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	(2 506)		
<b>Résultat net total</b>	<b>(2 077)</b>	<b>(1 347)</b>	
Part du groupe	(2 120)	(1 521)	
Part des minoritaires	(44)	(173)	

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en K€	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Titres d'auto-contrôle	Autres	Capitaux propres Part du groupe	Capitaux propres Hors Groupe	Total Capitaux Propres
<b>Situation au 31 décembre 2015</b>	<b>3 518</b>	<b>13 830</b>	<b>(7 589)</b>	<b>(1 887)</b>	<b>94</b>		<b>7 967</b>	<b>697</b>	<b>8 664</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(1 887)	1 887				0	0
Dividendes versés								0	0
Augmentation de capital	1 212	1 707					2 919	0	2 919
Variation de l'auto-contrôle					6		6	0	6
Changement de méthodes comptables								0	0
Sorties de périmètres								0	0
Variation des taux d'intérêts								0	0
Résultat 31/12/16 - Part du groupe				(1 521)			(1 521)	173	(1 347)
Autres mouvements			124			715	839	58	896
<b>Situation au 31 décembre 2016</b>	<b>4 730</b>	<b>15 537</b>	<b>(9 352)</b>	<b>(1 521)</b>	<b>101</b>	<b>715</b>	<b>10 210</b>	<b>928</b>	<b>11 139</b>
Affectation du résultat de l'exercice N-1			(1 522)	1 522					0
Dividendes versés									0
Augmentation de capital	1 316	2 155					3 470	2 533	6 004
Variation de l'auto-contrôle					21		21	(4)	17
Changement de méthodes comptables									0
Sorties de périmètres								1 212	1 212
Variation des taux d'intérêts									0
Résultat 2017 - Part du groupe				(2 120)			(2 120)	44	(2 077)
Paiements en actions						378	378	175	554
Autres mouvements			742			(36)	706		706
<b>Situation au 31 décembre 2017</b>	<b>6 046</b>	<b>17 692</b>	<b>(10 132)</b>	<b>(2 119)</b>	<b>122</b>	<b>1 057</b>	<b>12 665</b>	<b>4 888</b>	<b>17 553</b>

## TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

en K€	31.12.17	31.12.16
Résultat net total consolidé	(2 077)	(1 347)
Ajustements :		
Elim. des amortissements et provisions	1 359	1 118
Elim. des résultats de cession et des pertes et profits de dilution	727	3
Charges et produits calculés liés aux paiements en actions	554	747
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>564</b>	<b>521</b>
Elim. de la charge ou produit d'impôt	302	77
Elim. du coût de l'endettement financier net	275	247
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>1 140</b>	<b>845</b>
Variation d'impôt dans le BFR	(965)	(59)
Variation du BFR lié à l'activité	(2 369)	(1 120)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>(2 194)</b>	<b>(335)</b>
Incidence des variations de périmètre	21	
Incidence des variations de périmètre	(1 656)	(1 358)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(125)	
Variation des prêts et avances consentis	(35)	
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	362	3
Cession d'actifs financiers		
Autres flux liés aux opérations d'investissement		(7)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(1 434)</b>	<b>(1 362)</b>
Augmentation de capital	7 921	2 919
Cession (acquisition) nette d'actions propres	17	6
Emission d'emprunts	66	3 319
Remboursement d'emprunts	(1 310)	(614)
Intérêts financiers nets versés	(181)	(138)
Autres flux liés aux opérations de financement		(117)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>6 512</b>	<b>5 375</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>2 884</b>	<b>3 678</b>
Trésorerie d'ouverture	3 935	256
Trésorerie de clôture	6 819	3 935

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## Sommaire

<b>1</b>	<b>Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2017</b>	<b>8</b>
<b>2</b>	<b>Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation</b>	<b>10</b>
2.1	Référentiel comptable	10
2.2	Modalités de consolidation	11
2.3	Méthodes et règles d'évaluation	12
<b>3</b>	<b>Périmètre de consolidation</b>	<b>17</b>
3.1	Liste des sociétés consolidées	17
3.2	Activité	17
<b>4</b>	<b>Notes relatives aux postes du bilan</b>	<b>18</b>
4.1	Immobilisations incorporelles	18
4.2	Ecart d'acquisition	18
4.3	Immobilisations corporelles	18
4.4	Actifs financiers	19
4.5	Stocks	19
4.6	Créances	19
4.7	Créances d'impôt	20
4.8	Autres actifs courants	20
4.9	Disponibilités	20
4.10	Capital social	20
4.11	Emprunts et dettes financières	22
4.12	Engagements envers le personnel	23
4.13	Autres provisions	23
4.14	Emprunts et concours bancaires	24
4.15	Fournisseurs et autres créditeurs	24
4.16	Autres Passifs courants	24
<b>5</b>	<b>Notes relatives aux postes du compte de résultat</b>	<b>24</b>
5.1	Chiffre d'affaires	24
5.2	Achats consommés	25
5.3	Charges externes	25
5.4	Charges de personnel	26
5.5	Dotation aux amortissements	26
5.6	Dotation aux dépréciations et provisions	26
5.7	Autres produits et charges d'exploitation	26
5.8	Autres produits et charges opérationnels	27
5.9	Résultat financier net	27
5.10	Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif	27
5.11	Résultat par action	28
5.12	Honoraires des commissaires aux comptes	28
<b>6</b>	<b>Informations sectorielles</b>	<b>28</b>

<b>7</b>	<b>Autres informations</b>	<b>29</b>
7.1	Engagements hors bilan	29
7.2	Effectifs	30
7.3	Parties Liées	30
7.4	Rémunérations allouées aux dirigeants	30
7.5	Analyse du risque financier	30
7.6	Evénements postérieurs au 30 juin 2017	31

Le Groupe O2i est présent dans 3 secteurs d'activité :

- **La formation IT, Digital et Management** où il occupe le 2<sup>e</sup> rang sur le marché français avec plus de 2000 programmes de stage dispensés dans 35 centres détenus en propre sur l'ensemble du territoire national (enseigne M2i) ;
- **L'ingénierie informatique** ;
- **L'édition de logiciels** pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle **adiict** ;

O2i est cotée sur Euronext Growth Paris / Mnémon : ALODI / Code ISIN : FR0010231860

## 1 Evènements significatifs intervenus au cours de l'exercice 2017

- Augmentations de capital

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 11 mai 2017, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2013 réitérée et actualisée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 10.000 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport », à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 4 739 812 € (actions gratuites acquises).

Aux termes d'une conversion d'obligations (OCA 2016) en date du 28 juin 2017 (constaté par le Conseil d'Administration en date du 10 juillet 2017, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016), le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 234.202 € par compensation de créance (sur conversion d'obligations), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 4.974.014 €.

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration des 21 juin 2017, 10 juillet 2017, 31 juillet 2017 et 2 août 2017, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social a été augmenté d'une somme de 978.976,50 € par émission de 1.957.953 actions nouvelles à bon de souscription d'action par apport en numéraire et incorporation de créances, à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 5.952.990,50 € (augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant total de **2.741.134,20 €** prime d'émission incluse - Cf détail ci-dessous « *Emission d'ABSA 2017* »).

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 2 août 2017, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016, le capital social de la Société a été augmenté, avec effet au 3 août 2017, d'une somme de 58.792,50 € par compensation de créance (sur conversion d'obligations), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 6.011.783 €.

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 26 septembre 2017, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 39 € par souscription en numéraire (exercice de BSA 2017), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 6 011 822 €.

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 26 septembre 2017, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016, le capital social de la Société a été augmenté, d'une somme de 33.737,50 € par compensation de créance (sur conversion d'obligations), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 6.045.559,50 €.

- Mandats sociaux

Le Conseil d'Administration de O2i en date du 26 avril 2017 a :

- confirmé Madame Thuy Nguyen dans ses fonctions de Directeur Général Délégué et renouvelé son mandat pour une durée allant jusqu'au Conseil d'Administration de la Société O2i appelé à arrêter en 2018 les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

- Cession de l'activité Print déficitaire et non stratégique

Conformément à sa stratégie, le groupe O2i a poursuivi sa politique de rationalisation de ses structures avec la cession de son activité déficitaire PRINT le 1er novembre 2017, pour se recentrer sur ses activités à plus forte valeur ajoutée. Les actifs ont été cédés à un investisseur accompagnant l'ancien manager de l'activité.

Conformément à la norme IFRS 5, le résultat des opérations entre le 1er janvier et la date de cession d'une part et le résultat de cession d'autre part sont présentés sur une seule ligne au compte de résultat consolidé. En l'absence de comptabilité analytique spécifique au PRINT en 2016, son résultat n'a fait l'objet que d'une estimation et de ce fait n'a pas fait l'objet de retraitement dans les comptes comparatifs 2016

A titre d'information, le résultat de l'activité PRINT en 2017 peut être présenté comme suit :

Chiffre d'affaires	2 919
Charges d'exploitation	-4 360
Perte exploitation	<b>-1 441</b>
Moins value cession sur incorporels	-362
Moins value cession sur éléments corporels	-703
<b>Resultat Activité et de cession Print 2017</b>	<b>-2 506</b>

- Emission d'ABSA 2017

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration des 21 juin 2017, 10 juillet 2017, 31 juillet 2017 et 2 août 2017, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social a été augmenté d'une somme de 978.976,50 € par émission de **1.957.953 actions nouvelles à bon de souscription d'action (ABSA)**.

Les bons de souscription d'actions (BSA) attachés aux actions émises ont été détachés le 2 août 2017, à raison d'un (1) BSA par ABSA.

Les principales caractéristiques des ABSA émis sont les suivantes :

Caractéristiques des actions nouvelles :

Les 1.957.953 actions nouvelles ont été immédiatement assimilées aux actions O2i existantes et admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris le 2 août 2017.

Caractéristiques des BSA :

Les 1.957.953 BSA donneront le droit de souscrire à des actions nouvelles O2i, à raison de deux (2) BSA pour une (1) action au prix d'exercice unitaire de 1,70 euro.

Les titulaires de BSA auront la faculté, à tout moment pendant une période de 5 ans à compter du 2 août 2017, soit jusqu'au 2 août 2022 inclus, de souscrire aux actions nouvelles par exercice des BSA.

Les BSA sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR0013268042) à compter du 2 août 2017.

Du 2 août au 31 décembre 2017, la Société a reçu des demandes d'exercice de 644 BSA 2017 ayant généré la création de 322 actions nouvelles.

- Franchissements de seuils

(Cf article II.M.4 du présent rapport).

- Exercice de BSAAR 2014 O2i

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, la Société n'a reçu aucune demande d'exercice BSAAR 2014.

- Exercice d'OCA 2014 O2i

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017 aucune OCA 2014 n'a été convertie.

- Exercice d'OCABSA 2016 O2i

257.622 OCA 2016-2019 et 257.622 OCA 2016-2021 ont été converties le 28 juin 2017 générant une augmentation de capital de 234.202 € par compensation de créance sur conversion d'obligations.

129.344 OCA 2016-2019 ont été converties le 27 juillet 2017 générant une augmentation de capital de 58.792,50 € par compensation de créance sur conversion d'obligations.

74 222 OCA 2016-2019 ont été converties le 23 septembre 2017 générant une augmentation de capital de 33.737,50 € par compensation de créance sur conversion d'obligations.

## 2 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

### 2.1 Référentiel comptable

#### 2.1.1 Normes IFRS

Suite à la prise de contrôle du Groupe de O2i en juin 2015 par PROLOGUE, société cotée sur le compartiment C de Euronext, présentant des comptes consolidés et publiant ses états financiers selon les normes IFRS, le Groupe O2i a opté pour la présentation de ses comptes consolidés selon les normes IFRS, à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et clos au 31 décembre 2015.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au 30 juin 2017 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne et applicables à la date d'arrêt de ces comptes.

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes comptables internationales constituées des IFRS, des IAS et de leurs interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire pour l'exercice ouvert au 1er janvier 2017.

Les amendements, normes et interprétations d'application obligatoire au 1er janvier 2017 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du groupe O2i.

### 2.1.2 Présentation des états financiers

Les états financiers – compte de résultat consolidé, état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par le Groupe O2i sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013 qui annule et remplace la recommandation n°2009-R-03 du 2 juillet 2009. Cette recommandation est conforme aux principes contenus dans la norme IAS 1 révisée.

Les comptes consolidés font apparaître au 31 décembre 2017 un résultat net (part du groupe) négatif de (2.120) K€.

Les délibérations des Conseils d'administration et les décisions du Président des sociétés O2i et M2i survenues en 2016 et faisant suite aux délégations de compétence accordées par les Assemblées Générales Extraordinaires des deux sociétés, n'ont pas été identifiées comme relevant d'un retraitement en application de la norme IFRS 2.

A l'occasion de l'arrêté des comptes de l'exercice 2017 et du constat des premières augmentations de capital suite à ces opérations, l'application de la norme IFRS 2 a conduit à identifier les impacts de cette norme sur les comptes que l'on peut résumer comme suit :

Années	2016			2017		
	Réserves Consolidées	Dettes sociales	Rémunérations	Réserves Consolidées	Dettes sociales	Rémunérations
O2i	573 291	99 200	-672 491	107 250		-107 250
M2i	173 760	34 752	-208 512	446 400	133 920	-580 320
	747 051	133 952	-881 003	553 650	133 920	-688 570

Conformément à la norme IFRS 8 relative aux changements comptables et corrections d'erreurs, les comptes de l'exercice 2016 ont été amendés des écritures concernées.

## 2.2 Modalités de consolidation

### 2.2.1 Méthodes de consolidation

Sont consolidées par intégration globale toutes les filiales de la société O2i dans lesquelles elle exerce un contrôle exclusif.

Toutes les transactions réalisées entre les sociétés consolidées ainsi que les profits internes sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

Les comptes consolidés sont établis en euros et sont présentés en milliers d'euros.

### 2.2.2 Distinction courant / non courant

A l'exception des impôts différés qui sont classées en actifs et passifs non courants, les actifs et passifs sont classés en courant lorsque leur recouvrabilité ou leur paiement est prévu(e) au plus tard 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans les cas contraire, ils sont classés en non courant et sont actualisés si l'impact est jugé significatif.

### 2.2.3 Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprise sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que présentée dans la norme IFRS 3. En application de la norme, le groupe comptabilise à la juste valeur (sauf exceptions), aux dates de prise de contrôle, les actifs acquis et les passifs assumés identifiables. La contrepartie transférée correspond à la juste valeur, à la date de l'échange, des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise. Les ajustements de prix éventuels sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les ajustements effectués à la comptabilité d'acquisition pendant la « période d'évaluation » reflètent des informations complémentaires sur les faits et circonstances existants à la date de l'acquisition. La période d'évaluation se termine au plus tard 12 mois après le regroupement d'entreprises.

Les participations ne donnant pas le contrôle, détenues dans l'entreprise acquise, sont comptabilisées soit à leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entreprise acquise, soit à leur juste valeur. Cette option est appliquée au cas par cas pour chaque acquisition. Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Ce goodwill est ensuite affecté à l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou groupe d'UGT bénéficiant du regroupement. Compte tenu de l'activité et de l'organisation du groupe, l'UGT coïncide généralement avec l'entité juridique acquise.

En normes IFRS, les goodwill ne sont pas amortissables. Ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (Cf. Note 2.3.1 « Goodwill »).

Suivant les principes de la norme IAS 36, une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable.

### 2.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs situations annuelles arrêtées au 31 décembre 2017.

## 2.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe O2i sont les suivants :

### 2.3.1 Goodwill

Les Goodwill constatés lors d'une prise de participation correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part du groupe dans l'actif net retraité de la société acquise. Cette différence de valeur se répartit entre :

- Les écarts d'acquisitions afférents à certains éléments identifiables du bilan qui sont reclassés dans les postes appropriés et suivent les règles comptables qui leur sont propres.
- Les Goodwill pour le solde non affecté.

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles (fonds de commerce exclusivement) sont soumis à un test de valeur annuel fondé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) et complétés par un test de cohérence avec les valeurs de marché. Le test de valeur consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie (Unités Génératrices de Trésorerie). L'UGT retenue par le groupe correspond à l'ensemble du périmètre du Groupe. L'évaluation de la valeur recouvrable de l'UGT est effectuée sur la base de paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 4 ans, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Certaines des informations utilisées, et en particulier les hypothèses du plan d'affaires, ont un caractère prévisionnel et présentent donc par nature un caractère incertain inhérent à toute donnée prospective. Les réalisations pourront éventuellement, de façon significative, différer des informations prévisionnelles utilisées. Le taux d'actualisation reflète le coût moyen pondéré du risque inhérent à l'UGT et il a été retenu un taux de 11.5%. Le taux de croissance à l'infini est fonction du potentiel de croissance des différentes UGT est de 0%.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est comptabilisé en « Autres produits et charges opérationnels ».

Les frais d'acquisition que le groupe supporte dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en « autres produits et charges opérationnels » sur la période durant laquelle ils sont encourus.

Les engagements d'achat d'intérêts minoritaires (regroupement d'entreprises) sont assimilés à un rachat d'actions et sont à enregistrer en dette opérationnelle avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires l'année de leurs comptabilisations (méthode du Goodwill complet). Les montants comptabilisés sont calculés en fonction des engagements pris, principalement sur des multiples de résultat des filiales concernées. Les variations de dettes d'une année sur l'autre liées à d'éventuels changements d'estimations ont pour contrepartie les « autres produits et charges opérationnels ».

### 2.3.2 Immobilisations incorporelles

Selon la norme IAS 38, Immobilisations incorporelles, un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique détenu à des fins de production ou de fourniture de biens et services, pour être loué à des tiers, ou à des fins administratives.

Un actif incorporel doit être comptabilisé si et seulement s'il répond aux deux conditions suivantes :

- Il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif iront à l'entreprise ; et
- Le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Le groupe doit déterminer si la durée d'utilité d'un actif incorporel est définie ou indéfinie.

Le montant amortissable d'un actif incorporel à durée d'utilité définie doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité.

Un actif incorporel à durée d'utilité indéfinie ne doit pas être amorti.

Les actifs incorporels peuvent être des marques commerciales, des listes clients, des licences, des technologies brevetées, des bases de données.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

	<b>Durées</b> (en années)	<b>Méthodes</b>
Logiciels informatiques	3 à 5	Linéaire
Brevets	1 à 10	Linéaire

### 2.3.3 Logiciels

Le Groupe O2i édite des logiciels pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle Adiict. De ce fait, la problématique liée à la comptabilisation des actifs incorporels porte principalement sur la comptabilisation des logiciels acquis et des logiciels créés ou développés en interne.

Pour vérifier si un actif incorporel généré en interne remplit les critères de comptabilisation, la norme IAS 38 distingue deux phases d'élaboration de l'actif :

- une phase de recherche, et
- une phase de développement.

Un actif incorporel en phase de développement (ou de la phase de développement pour un projet interne) doit être comptabilisé si et seulement si l'entité peut démontrer les éléments suivants :

- la faisabilité technique de réalisation de l'actif de façon à ce qu'il puisse être utilisé ou vendu ;
- l'intention et la capacité d'achever l'immobilisation ou de la vendre ;
- la capacité d'utiliser ou de vendre l'actif ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La norme précise que la société doit démontrer l'existence d'un marché actif pour le produit de l'actif ou pour l'actif lui-même ou, s'il est utilisé en interne, l'utilité de l'actif incorporel ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, adéquates pour achever le développement, utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les travaux de développement répondant aux critères ci-dessus sont comptabilisés à l'actif du bilan consolidé, ils sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

Au 31 décembre 2017, le montant activé des frais de Recherches & Développement s'élève à 3.705 K€, dont 724 K€ au titre de l'exercice 2017.

### 2.3.4 Immobilisations corporelles

Suivant la norme IAS 16, Immobilisations corporelles, les actifs corporels sont des éléments corporels qui sont détenus en vue de leur utilisation soit pour la production ou la fourniture de biens ou de services, soit en vue de leur location à des tiers, soit à des fins administratives et dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'un exercice.

Le montant amortissable d'une immobilisation corporelle doit être réparti de façon systématique sur sa durée d'utilité. Les actifs corporels sont évalués à leur valeur d'achat ou de production diminuée du cumul des amortissements et, si nécessaire, des pertes de valeur.

En application de la méthode dite "approche par composants", chaque partie d'un actif corporel dont le coût constitue une part significative du montant total de l'actif peut être amortie séparément.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

	<b>Durées</b> (en années)	<b>Méthodes</b>
Agenc. aménagement général	6 à 10	Linéaire
Agenc. aménagements terrains	6 à 10	Linéaire
Constructions	10 à 20	Linéaire
Agenc. & aménag. constructions	10	Linéaire
Matériels et outillages	1 à 10	Linéaire
Matériels de transport	4	Linéaire
Mat. de bureau et informatique	3 à 10	Linéaire
Mobiliers	5 à 10	Linéaire

### 2.3.5 Contrat de location financement et location simple

Le cas échéant les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de locations sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles. Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée. La dette correspondante est inscrite au passif. Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

### 2.3.6 Crédit-bail

Lorsqu'ils répondent aux critères de la norme IAS 17, les contrats de location financière sont retraités. Une immobilisation est enregistrée à l'actif et amortie sur la durée du contrat. Les dettes correspondantes sont reclassées en « emprunts ».

### 2.3.7 Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année 2017 a été constaté pour un montant de 388.929 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient donc en diminution des charges de personnel.

Le CICE a notamment permis de favoriser l'innovation, la recherche et l'investissement de la société.

### 2.3.8 Actifs financiers

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts de garantie et de prêts au personnel, n'ayant pas lieu d'être dépréciés. Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### 2.3.9 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Une estimation du montant des créances douteuses est effectuée lorsqu'il n'est plus probable que la totalité de la créance pourra être recouvrée. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

### 2.3.10 Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode de « Prix Unitaire Moyen Pondéré ». Des provisions sont constituées lorsque la valeur comptable des articles est supérieure à la valeur de marché.

### 2.3.11 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

La trésorerie comptabilisé au bilan comprend la trésorerie en banque et à la caisse.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

### 2.3.12 Impôts différés

Suivant la norme IAS 12, Impôts sur le résultat, un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible, à moins que l'actif d'impôt différé ne soit généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :

- n'est pas un regroupement d'entreprises ; et
- à la date de transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable (perte fiscale).

Les actifs d'impôt exigible de l'exercice et des exercices précédents doivent être évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer auprès des administrations fiscales en utilisant les taux d'impôt et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

La valeur comptable d'un actif d'impôt différé doit être revue à chaque date de clôture. Le groupe doit réduire la valeur comptable d'un actif d'impôt différé dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le Groupe disposant de déficits fiscaux reportables, il n'a été constaté ni actif ni passif d'impôt différé.

### 2.3.13 Intérêts minoritaires

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe.

### 2.3.14 Provisions pour risques et charges

Suivant la norme IAS 37, Provisions et passifs éventuels, une provision est un passif dont l'échéance ou le montant est incertain.

Elle doit être comptabilisée lorsque :

- l'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision n'est comptabilisée.

### 2.3.15 Engagement de retraite et prestations assimilées

Le Groupe accorde aux salariés des sociétés françaises des indemnités de départ en retraite.

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages au personnel", dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation nette du Groupe est évaluée en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures.

Hormis l'entité M2i Tech, les engagements font l'occasion d'une évaluation et sont provisionnés. Les paramètres techniques utilisés sont ceux de la branche d'activité concernée, une rotation faible du personnel, un taux d'actualisation de 1,30%, la méthode prospective, avec départ à l'initiative du salarié et charges comprises.

### 2.3.16 Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle classés en titres immobilisés dans les comptes individuels sont portés en diminution des capitaux propres consolidés et figurent distinctement dans le tableau de variation des capitaux propres.

## 3 Périmètre de consolidation

### 3.1 Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Siret	% contrôle		% d'intérêts		Méthode conso
			déc-17	déc-16	déc-17	déc-16	
SA O2i	101 Av. Laurent Cély, Gennevilliers 92	47806332400139	100%	100%	100%	100%	IG
SAS M2i	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	33354415300344	60,73%	81,62%	60,73%	81,62%	IG
SARL SCRIBTEL	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	39336786700024	100%	100%	60,73%	81,62%	IG
SAS M2i TECH	146-148 Rue de Picpus, Paris 12°	79504509500010	100%	100%	60,73%	81,62%	IG

(Scribtel Formation et M2i Tech étant chacune détenue directement à 100 % par M2i)

### 3.2 Activité

Le Groupe O2i est présent dans 3 secteurs d'activité :

- **La formation IT, Digital et Management** où il occupe le 2<sup>e</sup> rang sur le marché français avec plus de 2000 programmes de stage dispensés dans 35 centres détenus en propre sur l'ensemble du territoire national (enseigne M2i) ;
- **L'ingénierie informatique** ;
- **L'édition de logiciels** pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle **adiict** ;

## 4 Notes relatives aux postes du bilan

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

### 4.1 Immobilisations incorporelles

en K€	déc.-16	+	-	déc.-17
Frais de recherche	2 980	725		3 705
Concessions, brevets & droits similaires	828	75		903
Droit au bail	38			38
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 846</b>	<b>800</b>	<b>0</b>	<b>4 646</b>
Amt/Dép. frais de rech.	1 381	620		2 001
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	621	74		695
<b>Total Amt/dép. immobilisations</b>	<b>2 002</b>	<b>694</b>	<b>0</b>	<b>2 696</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>1 844</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	<b>1 950</b>

### 4.2 Ecart d'acquisition

en K€	déc.-17	déc.-16
Ecart d'acquisition	12 031	12 534
Amt/Pertes val. écart d'acquisition	(1 635)	(1 635)
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>10 397</b>	<b>10 899</b>

Cf. Chapitre 2.3.1

### 4.3 Immobilisations corporelles

en K€	déc.-16	+	-	Var° périmètre	déc.-17
Constructions	53				53
Installations tech, matériel & outillage	2 516	149			2 665
Matériel de transport	61	4		2	67
Matériel informatique	1 800	93		47	1 940
Autres immo. corporelles crédit-bail	0				0
Immobilisations corporelles en cours	0				0
Autres immobilisations corporelles	5 970	257		19	6 246
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>10 401</b>	<b>502</b>	<b>0</b>	<b>68</b>	<b>10 971</b>
Amt/Dép. Matériel transport	60	2		1	62
Amt/Dép. Matériel informatique	1 740	43		43	1 827
Amt/Dép. constructions	45	3			48
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	2 414	57			2 471
Amt/Dép. autres immo. corp.	4 424	467		14	4 905
Amt/Dép. autres immo. corp. en crédit-bail	0				0
<b>Total Amt/dép. Immo. corporelles</b>	<b>8 683</b>	<b>570</b>	<b>0</b>	<b>58</b>	<b>9 312</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>1 718</b>	<b>(68)</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>1 660</b>

## 4.4 Actifs financiers

en K€	déc.-16	+	-	Var° Périmètre	déc.-17
<b>Valeurs Brutes</b>					
Titres de participation	0	250		(250)	0
Autres Immo. Financières	558	45	(8)	11	606
Prêts, cautionn. & aut. créances - courants	3		(3)		0
<b>Total immobilisations financières</b>	<b>561</b>	<b>295</b>	<b>(10)</b>	<b>(239)</b>	<b>606</b>
<b>Amortissements &amp; dépréciations</b>					
Titres de participation					
Autres Immo. Financières					0
<b>Total Dép. Immo. Financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>0</b>
<b>Valeurs nettes</b>	<b>561</b>	<b>295</b>	<b>(10)</b>	<b>(239)</b>	<b>606</b>

Les autres immobilisations financières sont principalement composées de loyers versés d'avance à titre de dépôt de garantie.

## 4.5 Stocks

L'évolution des stocks s'explique par le tableau suivant :

en K€	déc.-16	Variation	déc.-17
Stocks	3 531	2 030	1 501
Dépréciation des stocks	(1 534)	(424)	(1 110)
<b>Valeurs Nettes</b>	<b>1 996</b>	<b>1 606</b>	<b>391</b>

Les stocks se décomposent ainsi : 49% Consommables (papiers, encres, ...)

51% Equipements informatiques

## 4.6 Créances

**Ventilation des créances par échéance**

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

en K€	déc.-17	à - 1 an	déc.-16
Fournisseurs - avances et acomptes versés	9	9	11
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	182	182	193
Clients et comptes rattachés	6 599	6 599	6 406
Factures à établir	1 346	1 346	804
Créances sur personnel & org. sociaux	96	96	95
Créances fiscales - hors is - courant	1 282	1 282	1 519
comptes courants groupe actif - courant	2 433	2 433	
Autres créances - courant	2 663	2 663	3 058
Dép. clients et comptes rattachés	(640)	(640)	(1 011)
<b>Total</b>	<b>13 969</b>	<b>13 969</b>	<b>11 075</b>

En date du 16 mars 2016 le Groupe O2i a souscrit, pour toutes ses entités, un nouveau contrat d'affacturage auprès de GE FACTOFrance. En raison du caractère déconsolidant de ce contrat, les créances cédées au factor ne figurent plus au poste «Clients et comptes rattachés». Au 31 décembre 2017 l'encours des créances cédées est de 14.820 K€.

Du fait du caractère non-déconsolidant de l'ancien contrat, non encore soldé au 31 décembre 2017, le montant des « Créances clients et comptes rattachés » intègre 528 K€ de créances cédées, retraitées conformément à la norme IAS 39 : une entité ne dé-comptabilise pas un actif financier transféré lorsqu'elle conserve pratiquement tous les risques et avantages inhérents à sa propriété ; En l'absence de dé-comptabilisation totale, l'actif reste maintenu au bilan et l'opération est traitée comme un emprunt garantie.

Un retraitement des créances clients mises en affacturage a été opéré par rapport aux comptes sociaux, dont l'effet est décomposé entre la trésorerie et la retenue de garanties.

Les autres créances concernent essentiellement, des fournisseurs débiteurs, et des créances fiscales et sociales.

#### 4.7 Créances d'impôt

en K€	déc.-17	déc.-16
CICE	708	544
CIR	1 797	1 079
Autres		(76)
<b>Créances d'impôt</b>	<b>2 506</b>	<b>1 547</b>

#### 4.8 Autres actifs courants

en K€	déc.-17	déc.-16
Charges Constatées d'Avance	679	855
Autres		3
<b>Autres Actifs courants</b>	<b>679</b>	<b>858</b>

Les Charges constatées d'avance proviennent principalement des loyers des divers baux.

#### 4.9 Disponibilités

en K€	déc.-17	déc.-16
Valeurs mobilières de placement	81	83
Disponibilités	6 823	4 338
<b>Total</b>	<b>6 904</b>	<b>4 421</b>

#### 4.10 Capital social

##### Composition du capital social

Au 31 décembre 2017, le capital social d'un montant de 6.045.559,50 € se compose de 12.091.119 actions de 0,50 Euros.

Toutefois, il convient de noter :

##### **Actions gratuites de la société O2i**

563.000 Actions gratuites O2i attribuées aux salariés et mandataires sociaux de O2i sont en cours de période d'acquisition au 31 décembre 2017. Nombre d'actions à jour des éventuelles radiations.

**Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions O2i (OCA 2014)**

Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions O2i d'un montant total de 599.999,40 € divisé en 272.727 obligations convertibles en actions, souscrit par un investisseur institutionnel. Durée de 54 mois, à compter du 7 avril 2014. Chaque obligation convertible donnera droit en cas de conversion à la souscription par son titulaire d'une (1) action de la Société d'une valeur totale de 2,20 €.

A la date du 30 juin 2017 aucune obligation n'a été convertie.

Date de souscription : 08/04/2014

Échéance de l'emprunt : 07/10/2018

Taux d'intérêts fixe annuel : 6%

Taux de la prime de non conversion : 3% (intérêts capitalisables)

Date de capitalisation de la prime : le 8 avril de chaque année.

Total de la prime de non conversion capitalisée au 07/04/2018 : 85 389 € (si absence de remboursement anticipé).

**Emission de BSAAR O2i**

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2014, faisant usage des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale mixte du 28 avril 2014, aux termes de la 1<sup>ère</sup> résolution a décidé l'augmentation à terme du capital social nominal de la société à hauteur d'un montant maximum de 982.383 euros par l'émission de 5.894.298 bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables (les « **BSAAR** ») attribués gratuitement aux actionnaires, à raison de 1 BSAAR par action existante, susceptibles de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 1.964.766 actions nouvelles au prix de 2,20 euros chacune.

Les principales modalités de l'opération sont les suivantes :

- attribution gratuite de un (1) BSAAR pour chaque action O2i inscrite en compte à l'issue de la séance de bourse de la journée du 27 mai 2014 ;
- trois (3) BSAAR donneront le droit de souscrire une (1) action nouvelle O2i ou d'acquérir une (1) action existante O2i au prix de 2,20 € ; ce à compter du lendemain de leur attribution et pendant une durée de 5 ans, soit jusqu'au 27 mai 2019 inclus.

La première cotation des BSAAR a eu lieu le 28 mai 2014.

Du 28 mai 2014 au 31 décembre 2014, la Société a reçu des demandes d'exercice de BSAAR portant sur 1.585.347 BSAAR, dont 1.578.228 BSAAR ont été convertis par création d'actions nouvelles, soit une création de 526.076 actions nouvelles (le solde par la délivrance d'actions auto-détenues).

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, la Société a reçu des demandes d'exercice de BSAAR portant sur 66999 BSAAR, qui ont engendré la délivrance de 333 actions existantes et 22 000 actions créées.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, la Société a reçu des demandes d'exercice de BSAAR portant sur 6498 BSAAR, qui ont engendré la délivrance de 2166 actions existantes.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017, la Société n'a reçu aucune demande d'exercice de BSAAR.

**Emission d'OCABSA 2016**

Le Conseil d'administration de O2i en date du 3 août 2016 a décidé de l'émission de 4 emprunts obligataires convertibles en actions, d'un montant respectif de 1.260.184 €, 779.707 €, 344.311 € et 650.000 € avec suppression du droit préférentiel de souscription, conformément à la délégation de compétence votée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016 (14<sup>ème</sup> résolution).

Les principales caractéristiques des OCABSA O2i émises sont :

- un prix nominal unitaire de 1,20 €,
- un prix de conversion de 1,32 €,
- un intérêt nominal annuel de 6%,
- un amortissement in fine de 1.260.184 € au 31 août 2019, 779.707 € + 650.000 € au 31 août 2021, et 344.311 € au 31 août 2022 ou à tout moment par anticipation au gré de l'émetteur par tranche de 15%,
- une prime de non conversion de 3%.

A chaque OCA O2i est attaché un BSA O2i dont les principales caractéristiques sont :

- un prix d'exercice de 1,40 €,
- une parité de 1 pour 1,
- une maturité à 2023.

Aucune conversion ou exercice n'est intervenue en 2016.

700.304 OCA 2016 ont été converties durant l'exercice 2017.

- Emission d'ABSA 2017

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration des 21 juin 2017, 10 juillet 2017, 31 juillet 2017 et 2 août 2017, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social a été augmenté d'une somme de 978.976,50 € par émission de **1.957.953 actions nouvelles à bon de souscription d'action (ABSA)**.

Les bons de souscription d'actions (BSA) attachés aux actions émises ont été détachés le 2 août 2017, à raison d'un (1) BSA par ABSA.

Les principales caractéristiques des ABSA émis sont les suivantes :

Caractéristiques des actions nouvelles :

Les 1.957.953 actions nouvelles ont été immédiatement assimilées aux actions O2i existantes et admises aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris le 2 août 2017.

Caractéristiques des BSA :

Les 1.957.953 BSA donneront le droit de souscrire à des actions nouvelles O2i, à raison de deux (2) BSA pour une (1) action au prix d'exercice unitaire de 1,70 euro.

Les titulaires de BSA auront la faculté, à tout moment pendant une période de 5 ans à compter du 2 août 2017, soit jusqu'au 2 août 2022 inclus, de souscrire aux actions nouvelles par exercice des BSA.

Les BSA sont admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR0013268042) à compter du 2 août 2017.

Du 2 août au 31 décembre 2017, la Société a reçu des demandes d'exercice de 644 BSA 2017 ayant généré la création de 322 actions nouvelles.

#### 4.11 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

en K€	déc.-17	1-5 ans	> 5 ans	déc.-16
emprunts obligataires - non courant	2 351	2 351		3 825
emprunts établis. de crédit - non courant	482	444	37	1 194
intérêts courus sur emprunts - non courant				
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>2 832</b>	<b>2 795</b>	<b>37</b>	<b>5 019</b>

#### 4.12 Engagements envers le personnel

Ce poste représente la totalité de la provision pour indemnité de départ à la retraite (PIDR).

en K€	déc.-16	+	-	déc.-17
PIDR	586	92	45	633
<b>Engagements envers Personnel</b>	<b>586</b>	<b>92</b>	<b>45</b>	<b>633</b>

Les paramètres suivants ont été utilisés pour déterminer le montant de cette indemnité :

- Méthode de calcul prospective
- Table de mortalité : INSEE 2014
- Taux d'actualisation : 1,30%
- Taux de revalorisation des salaires : 0%
- Mobilité des actifs : Turn-over moyen
- Initiative de départ : salariés

#### 4.13 Autres provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en K€)	déc.-16	+	-	déc.-17
Provisions pour risques	114	98	(45)	167
<b>Autres Provisions</b>	<b>114</b>	<b>98</b>	<b>(45)</b>	<b>167</b>

Chacun des litiges connus a fait l'objet d'un examen à la date du 31 décembre 2017, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

## 4.14 Emprunts et concours bancaires

en K€	déc.-17	1-5 ans	> 5 ans	déc.-16
emprunts obligataires - courant	670	670		(111)
emprunts auprès établis. de crédit - courant	409	409		134
concours bancaires (trésorerie passive)				
intérêts courus sur emprunts - courant	52	52		69
concours bancaires (dettes)	1	1		468
intérêts courus non échus - trésorerie passive	4	4		11
<b>Emprunts et concours bancaires</b>	<b>1 136</b>	<b>1 136</b>		<b>571</b>

## 4.15 Fournisseurs et autres créditeurs

en K€	déc.-17	déc.-16
Dettes fournisseurs	6 372	6 441
Factures non parvenues	1 555	1 391
Dettes sociales - courant	3 950	3 963
dettes fiscales (hors is et cvae)- courant	2 758	4 121
comptes courants groupe passifs - courant	0	209
autres dettes - courant	93	119
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>	<b>14 729</b>	<b>16 244</b>

## 4.16 Autres Passifs courants

en K€	déc.-17	déc.-16
dettes s/acquis° d'actifs - courant	125	
clients - avances et acomptes reçus	316	186
prod. constatés d'avance & aut. cptes de régul.	1 195	923
<b>Autres passifs courants</b>	<b>1 637</b>	<b>1 109</b>

## 5 Notes relatives aux postes du compte de résultat

## 5.1 Chiffre d'affaires

Le Groupe a réalisé sur l'exercice 2017 un chiffre d'affaires de 50.059.316 € contre 49.071.630 € en 2016.

Une présentation par activités sur une base consolidée et comparée avec les comptes consolidés 2017 de O2i fait ressortir les éléments suivants :

en M€	déc.-17	31/12/2016 *	△
<i>Adiict</i>	1,12	1,10	2,40%
<i>Ingénierie</i>	9,01	10,20	-11,67%
<i>Formation IT, Digital</i>	39,93	33,91	17,75%
<i>Print</i>		3,86	-100,00%
<b>Total Groupe O2i</b>	<b>50,06</b>	<b>49,07</b>	2,03%

Sur l'ensemble de l'année 2017, O2i a enregistré un chiffre d'affaires de 50,06 M€ dégageant une croissance organique proforma (hors activité PRINT cédée) de plus de +11% sur un an. Cette très bonne performance est d'autant plus remarquable que, sur la même période, les ressources du groupe ont été fortement mobilisées pour réussir la sortie industrielle du pôle Print devenue non stratégique et déficitaire.

## 5.2 Achats consommés

en K€	déc.-17	déc.-16
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	252	
achats de marchandises	(6 233)	(9 321)
variation stocks de marchandises	(368)	262
achat d'études	(15 551)	(12 694)
achats non stockés de matières et fournitures	(447)	(497)
autres achats	(4)	(3)
<b>Achats consommés</b>	<b>(22 352)</b>	<b>(22 253)</b>

Le poste « achat d'études » concerne les achats de sous-traitance liés à l'activité formation (prestations de formation).

## 5.3 Charges externes

en K€	déc.-17	déc.-16
locations et charges locatives	(2 914)	(3 036)
entretiens et réparations	(294)	(311)
primes d'assurance	(189)	(305)
divers	(1 252)	
rémun. d'intermédiaires & honoraires	(1 222)	(701)
publicités	(594)	(635)
transports	(60)	(115)
déplacements, missions	(1 576)	(1 628)
frais postaux	(466)	(458)
services bancaires	(97)	(102)
autres charges externes	(164)	(1 245)
<b>Charges externes</b>	<b>(8 829)</b>	<b>8 535</b>

## 5.4 Charges de personnel

en K€	déc.-17	déc.-16
rémunérations du personnel	(10 476)	(10 191)
charges de sécurité soc. et de prévoy.	(4 626)	(5 055)
autres charges de personnel (dont intéressement)	(340)	(334)
dot./prov. engagements de retraite	(67)	(144)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(15 510)</b>	<b>15 724</b>

Conformément aux normes IFRS, la production immobilisée a été reclassée en moins des charges de personnel.

## 5.5 Dotation aux amortissements

en K€	déc.-17	déc.-16
dot./amt. & dép. immo. incorporelles	(689)	(534)
dot./amt. & dép. immo. corporelles	(553)	(610)
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>(1 242)</b>	<b>(1 144)</b>

## 5.6 Dotation aux dépréciations et provisions

en K€	déc.-17	déc.-16
dot. aux prov. d'exploitation		
dot./dép des stocks mp et marchandises	(78)	(102)
dot./dép. des actifs circulants	(78)	(102)
<b>Dotation aux dép<sup>o</sup> et provisions</b>	<b>(155)</b>	<b>(204)</b>

## 5.7 Autres produits et charges d'exploitation

en K€	déc.-17	déc.-16
autres charges	(228)	(194)
subventions d'exploitation	446	533
autres produits	2	1
rep./dép. des créances (actif circulant)	156	140
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>377</b>	<b>480</b>

Conformément aux normes IFRS, le CIR a été reclassé en ROP (subvention d'exploitation).

## 5.8 Autres produits et charges opérationnels

en K€	déc.-17	déc.-16
charges excep. s/ exercices antérieurs	(56)	(266)
produits excep. s/ exercices antérieurs	58	772
vnc des autres éléments d'actifs cédés	(37)	
vnc des immo. corp. cédées		(3)
vnc des immo. incorp. cédées	(360)	
autres charges exceptionnelles	(149)	(1 643)
autres produits exceptionnels	60	
dot. aux prov. exceptionnelles	(98)	(51)
produits de cession d'immo. Corp. & autres élém. actif		3
produits de cession d'immo. Incorp. & autres élém. actif	362	
autres reprises exceptionnelles	61	221
transferts de charges d'exploitation	98	169
<b>Autres produits et charges d'exploitaiton</b>	<b>(62)</b>	<b>(796)</b>

## 5.9 Résultat financier net

en K€	déc.-17	déc.-16
charges d'intérêts sur emprunt	(192)	(200)
pertes sur équivalents de trésorerie	(1)	(8)
dot./amt primes de remb. des obligations	(78)	(48)
revenus des équivalents de trésorerie	29	8
<b>Total coût de l'endettement financier net</b>	<b>(242)</b>	<b>(247)</b>
pertes de change	(7)	(14)
autres charges financières	(1)	(3)
vnc des titres cédés		
dot./dép des actifs financiers		
gains de change	3	
autres produits financiers	0	15
produits de cession de titres		
<b>Total autres produits et charges financiers</b>	<b>(4)</b>	<b>(2)</b>

## 5.10 Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

Compte tenu de la situation déficitaire du groupe, ce rapprochement n'est pas effectué.

## 5.11 Résultat par action

	déc.-17	déc.-16
<b>Nombre d'actions</b>		
Nombre d'actions au 1er janvier	9 459 624	7 035 714
Augmentation de capital	2 631 495	2 423 910
<b>Total</b>	<b>12 091 119</b>	<b>9 459 624</b>
<b>Nombre moyen d'actions après effet dilutif</b>		
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	10 582 883	7 680 708
Effet dilutif	7 409 863	2 279 545
<b>Total</b>	<b>17 992 746</b>	<b>9 960 253</b>
Résultat net (part du groupe)	(en K€) -2120 K€	-678 K€
Résultat par action	(en €) -0,200 €	-0,088 €
Résultat dilué par action	(en €) -0,118 €	-0,068 €

## 5.12 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes intégré dans le compte de résultat s'élève à 237.022€, dont 64.222 € de facturation au titre des « Services Autres que la Certification des Comptes ».

	Certif <sup>e</sup> Comptes	SACC
ARCADE FINANCE	59 300	42 722
BCRH Associés	30 000	14 000
BDO	70 000	7 500
FNP	13 500	0
	<b>172 800</b>	<b>64 222</b>

## 6 Informations sectorielles

En application de la norme IFRS 8, les secteurs opérationnels retenus par le groupe pour l'information financière ont été identifiés en fonction de ses domaines d'expertise et n'ont pas fait l'objet de regroupement.

Cette répartition conduit la société à communiquer sur trois secteurs d'activités. Ils correspondent aux résultats opérationnels régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité et pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles.

La nature des biens et services produits par les trois secteurs sont les suivants :

- **La formation IT, Digital et Management** où il occupe le 2<sup>e</sup> rang sur le marché français avec plus de 2000 programmes de stage dispensés dans 35 centres détenus en propre sur l'ensemble du territoire national (enseigne M2i) ;
- **L'ingénierie informatique** ;
- **L'édition de logiciels** pour le management et les plateformes collaboratives pour la production multimédia avec la suite logicielle **adiict** ;

en K€	O2i		Pôle Formation M2i		Groupe O2i	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Chiffre d'affaires	10 134	15 214	39 925	33 857	50 059	49 072
Résultat opérationnel courant	(315)	(1 040)	2 041	1 696	1 726	657
Résultat opérationnel	(442)	(2 081)	1 419	1 060	977	(1 021)
Résultat Net avant Impôt	(587)	(2 291)	1 318	1 021	731	(1 270)
Résultat Net après Impôt	(587)	(2 291)	1 016	943	429	(1 347)

## 7 Autres informations

### 7.1 Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES ( en K€)	Montant
Nantissement du fonds de commerce M2i au profit de la BNP	750
Nantissement d'un DAT auprès de la BNP	221
Cautions et avals auprès de la BNP	441
Caution pour retenue de garantie au profit de la Banque Populaire	9
Engagement des Locations Longues Durée au 31/12/2017, loyers restants dus TTC	445
Caution pour Bonne Exéc. Pub. Etr. ENEFP au profit de la SG	111
Nantissement Compte à Terme, garantie donné en faveur de la PALATINE, à hauteur de	91
Caution personnelle et solidaire au profit de SCPI France Investipierre dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de SCPI France Investipierre (Bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 Metz	
ENGAGEMENTS RECUS (en K€)	Montant

NEANT

## 7.2 Effectifs

Catégorie	déc.-17	déc.-16
Cadres	98	98
Employés	150	151
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>249</b>

## 7.3 Parties Liées

A l'exception des dirigeants, il n'existe pas de parties liées au sens de la norme IAS 24. Les transactions intragroupes, opérations de sous-traitance, prestations de service et financements, sont réalisées à des conditions normales de marché.

## 7.4 Rémunérations allouées aux dirigeants

Les mandataires sociaux n'ont perçu aucune rémunération au titre de leurs mandats sociaux.

## 7.5 Analyse du risque financier

**DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE - OBJECTIFS ET POLITIQUE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, POLITIQUE CONCERNANT LA COUVERTURE DE CHAQUE CATEGORIE PRINCIPALE DE TRANSACTIONS PREVUES POUR LESQUELLES IL EST FAIT USAGE DE LA COMPTABILITE DE COUVERTURE. EXPOSITION DE LA SOCIETE AUX RISQUES DE PRIX, DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE TRESORERIE**

O2i fait appel pour l'ensemble de ses opérations commerciales à une société distincte de renseignements commerciaux (Crédit Safe) et dispose d'un responsable du Crédit Management en place maintenant depuis de nombreuses années.

Par ailleurs plus de 90 % du chiffre d'affaires est assuré par la COFACE et FACTOFrance contre tout risque d'impayés sur O2i (CREDIMUNDI pour assurer les créances vers l'export).

Risques liés à la conjoncture économique : la conjoncture économique a été peu porteuse depuis le début de la crise en 2008, laissant les PME PMI qui constituent une part importante des clients d'O2i à l'écart de toute progression significative. L'exceptionnelle dégradation de la conjoncture économique depuis la fin 2008 amène les clients d'O2i à une très grande prudence et retenue pour leurs projets d'investissements. O2i dispose de nouvelles solutions techniques avec un fort retour sur investissements pour ses clients, ce qui conduit à penser qu'O2i pourra compenser une partie des reports d'investissements de ses clients, à la condition que la conjoncture économique ne se dégrade pas davantage.

Evolutions technologiques : O2i a développé une nouvelle gamme de solutions pour permettre la création, l'édition et la validation d'un document graphique au travers d'une interface web. L'application directe de ces nouvelles technologies concerne le travail à distance et collaboratif. Les gains de temps, de coûts de production pour les clients sont extraordinaires. O2i compte sur ces nouvelles solutions d'une part pour poursuivre son développement sur la clientèle des grands comptes, cible privilégiée de cette gamme de solutions.

Risque lié au personnel : les équipes du Groupe O2i sont fidèles à leurs projets et entreprise. Le turn-over est relativement faible. Il est très important de maintenir un bon moral et une grande solidarité dans les équipes dans ces périodes difficiles. La mise en place de réunions d'informations fréquentes, la tenue maintenant hebdomadaire du comité de direction, l'organisation de challenges commerciaux, la définition de nouveaux projets tels que le développement à l'international, etc... tout cela contribue au bon partage de l'information et à la bonne motivation des équipes. Nos risques (Prud'hommes) sont provisionnés.

Risque de taux : les emprunts en cours ont été réalisés à des taux fixes. Elle n'est ainsi pas soumise au risque de taux.

Risque de change : le groupe O2i est peu soumis au risque de change (marqué notamment par une augmentation de l'euro et une diminution du dollar), son activité étant très majoritairement (plus de 95 %) réalisée sur le sol français en 2017 et l'intégralité des ventes étant réalisées en euros. De plus la part de services y est majoritaire (plus de 2/3 du chiffre d'affaires du Groupe O2i est réalisé par la formation informatique). L'augmentation du dollar pourrait avoir un impact négatif sur certains approvisionnements puisqu'une partie des achats se fait en dollar.

## 7.6 Evénements postérieurs au 31 décembre 2017

Le Président Directeur Général, le 5 janvier 2018, a constaté que suite au Conseil d'Administration du 21 décembre 2016, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 78.000 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'apport », à l'effet de porter ce dernier à un montant total de 6.123.559,50 €.

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2018, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2016, le capital social de la Société a été augmenté, d'une somme de 374.432 € par souscription en numéraire (exercice de BSA 2016), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 6.497.991,50 €.

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2018, agissant sur délégation de compétence de l'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2017, le capital social de la Société a été augmenté d'une somme de 122 € par souscription en numéraire (exercice de BSA 2017), à l'effet de porter ledit capital social à un montant total de 6.498.113,50 €.

Prologue a exercé le 16 avril 2018 les 714.286 BSA 2017 o2i qu'il détenait à un prix d'exercice de 1,70€ action O2i (2 BSA 2017 permettant de souscrire à 1 action O2i).